



VILLE DE L'ISLE-ADAM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira

le jeudi 10 juillet 2025 à 19 heures

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

La séance sera ouverte au public.

ORDRE DU JOUR

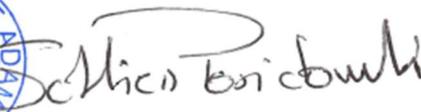
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2025.

1. Décisions du Maire.
2. Passage au Compte Financier Unique (CFU).
3. Instauration du télétravail non périodique à titre exceptionnel.
4. Modification du tableau des emplois.
5. Mise à jour du règlement de fonctionnement des prestations périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaires.
6. Convention relative à l'intervention d'accompagnant d'élèves en situation d'handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré.
7. Création d'un Espace Naturel Sensible (ENS) d'intérêt local sur l'île de Champagne-sur-Oise.
8. Convention pour la réalisation d'une expertise suivie des travaux de sécurisation et pérennisation des arbres remarquables avec le Département du Val d'Oise.
9. Répartition des sièges au Conseil Communautaire - composition de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre dans le cadre d'un accord local.
10. Acceptation d'un don d'œuvre de M. BELLOM Jean-Paul.
11. Rapport d'activité annuel 2024 de la CCVO3F.
12. Concession du marché – Rapport d'activité de la société SOMAREP 2024.

Fait à L'Isle-Adam, le 3 juillet 2025

Le Maire de L'Isle-Adam,




Sébastien PONIATOWSKI